

—Père Vatinel, dit Alain, peut-être vous trompez-vous....
—Comment ?
—Père Vatinel, mon bonheur ou mon malheur sont entre vos mains....
—Alors, parle, mon garçon.... Mieux vaut que ton bonheur dépende de moi que d'un autre.... t'es plus sûr de ton affaire....
—Père Vatinel, j'ai eu vingt et un ans à la Saint Michel....
—Je sais.... je sais....
—J'ai une maison, un champ, un canot et des filets....
—La maison est solide, le champ rapporte, le canot est neuf, les filets aussi, et rien n'empêche d'ajouter que tu t'en sers avec agrément....
—Tout ça c'est pour vous dire, père Vatinel, que si j'avais une femme, je serais bien en état de soutenir mon ménage, quand bien même il arriverait un enfant neuf mois après le jour de la noce, et toujours comme ça pendant une demi-douzaine d'années....
—Je n'ai jamais prétendu le contraire, répondit Fabien. Jeanne Vatinel écoutait avec attention.
Quant à Thémise, elle avait passé successivement par toutes les nuances, depuis le rose le plus vif jusqu'au pourpre le plus foncé.
Pour le moment, elle était violette.
Alain Poulailleur reprit, mais avec une hésitation qui trahissait sa modestie et le peu de confiance qu'il avait en lui-même.
—Eh bien ! père Vatinel.... voyez-vous, il n'y a qu'un mot qui serve....
—Alors, dis-le donc, ce mot....
Alain s'arma de tout son courage, et il balbutia plutôt qu'il ne prononça les paroles suivantes :
—Thémise et moi.... nous nous aimons.... et nous nous sommes promis de nous épouser.... sauf votre consentement, bien entendu....
—Ah ! ah ! s'écria Vatinel avec un joyeux éclat de voix, —le voilà donc ce grand secret !... ce secret si bien caché que personne ne s'en doutait !... Il y a beau temps, ma foi, que je vois que vous vous aimez !... Je le savais peut-être avant que vous le sachiez vous-mêmes ? Vous vous êtes promis de vous épouser !... eh bien, mes enfants, épousez-vous....
—Vous consentez ? murmura Alain transporté de joie.
—Pourquoi donc pas ?
—Ah ! père Vatinel, il faut que je vous embrasse !...
Et joignant l'action aux paroles, le jeune pêcheur se jeta au cou du vieux Fabien.
—Eh ! mon garçon, s'écria ce dernier, tout suffoqué de cette chaleureuse étreinte, prends donc garde à ce que tu fais !... tu vas casser ma pipe !... Tiens, embrasse plutôt Thémise.... ça te fera plus de plaisir.... et à elle aussi....
Alain ne se fit point répéter deux fois cette permission.
Il prit la jolie fille dans ses bras, et il couvrit ses joues brunes et fraîches de baisers retentissants qui n'en ternirent point, comme bien on le pense, les couleurs éclatantes.
Les trois jeunes sœurs de Thémise avaient cessé de tourmenter le chat et regardaient de tous leurs yeux.
La vieille mère Vatinel elle-même, prenant un petit air guilleret, se rappelait le temps jadis et se sentait toute rajeunie.
—Eh bien, père Vatinel, dit Alain, quand la première ébullition de son joyeux délire se fut un peu calmée, —à quand la noce ?
—Mon garçon, reprit le vieux marin, —nous irons dimanche prochain trouver M. le curé, et nous nous arrangerons avec lui pour faire publier les bans.... Je crois que rien n'empêchera de célébrer le mariage vers les fêtes de Noël.... Ah ça ! tu vas souper avec nous ?... J'ai là un petit baril de genièvre que j'ai trouvé la semaine passée en mer.... pour sûr ça vient de l'Anglais ; c'est autant de pris sur l'ennemi ; nous l'étrénuons.
Alain n'avait garde de refuser l'obligeante proposition de Vatinel.
Il s'assit à côté de Thémise.
Il fit honneur aux pommes de terres bouillies, honneur au beurre salé qu'on servit en même temps, honneur aussi au baril de genièvre.
Cependant il ne se sentit point capable de tenir tête jusqu'à la fin au pêcheur, qui avait rasade sur rasade, comme si son gosier eût été garni d'étain et son estomac doublé de fer-blanc.
La brûlante liqueur, à la longue, produisit son effet.
Vatinel commença à déraisonner, à chanter, à parler haut.
Il cria qu'il voulait monter dans sa barque et s'en aller, tout seul, combattre le diable à la Tour Maudite.
Peu à peu sa voix devint indistincte ; sa tête alourdie roula d'une épaule à l'autre et finit par tomber sur sa poitrine.
Il dormait de ce lourd et profond sommeil que procure l'ivresse de genièvre.
Alain le porta sur le lit et revint, au coin du feu, reprendre sa place auprès de Thémise.
La vieille mère mena coucher les petites filles, et feignit ensuite d'avoir à s'occuper d'une foule de menus détails domestiques.
En réalité, son but était de laisser les amoureux s'isoler dans leur causerie.
Cette causerie fut longue et charmante.
C'étaient des projets sans fin pour l'avenir, qui apparaissaient aux deux jeunes gens sous les plus riantes couleurs.
Ils se voyaient déjà installés dans leur chaumière, dont Alain allait faire reblandir à neuf tous les murs. Ils se voyaient heureux et souriants, entourés d'une demi-douzaine de petits garçons et de petites filles, desquels Alain se promettait de faire de hardis marins, et Thémise de bonnes ménagères.
Pourquoi faut-il que presque toujours la réalité vienne si vite jeter son crêpe sombre sur les beaux rêves et les riantes illusions de la jeunesse.
Les remontrances, et surtout, —disons-le, —les menaces de l'abbé Bricard, avaient décidé Denis Coquin à renoncer aux projets d'extermination que nous l'avons entendu manifester relativement à l'hôte de la Tour Maudite.
Une quinzaine de jours s'étaient écoulés.
Les pêcheurs s'accoutumaient peu à peu à voir le canot à la voile brune, monté par l'inconnu, traverser la baie le matin et revenir le soir à la Tour.
L'un deux, monté sur la plus haute des falaises, avait observé la marche et les allures de l'esquif mystérieux.
Il avait vu l'homme à la barbe rousse cueillir tranquillement les cordes, lever les tambours placés par lui la veille, et remplir aussi le réservoir de sa barque de congres, de plies, de carrelets, tourteaux, de homards et de salicoques.
Cette occupation n'avait rien d'inférieur.
Quand le bruit se fut répandu dans le village que l'inconnu, au lieu de passer son temps à des conjurations bizarres pour évoquer les esprits de la mer et pour faire naître la tempête, l'employait tout bonnement à pêcher, la disposition des esprits

à son égard changea peu à peu et devint insensiblement moins hostile.

Au lieu de la terreur qu'il faisait naître d'abord, il n'excitait plus que beaucoup de curiosité et de défiance.

On ne croyait plus aussi fermement qu'il fut un démon ; et cependant les marins, quand ils le rencontraient au large, forçaient aussitôt de voiles pour éviter de passer trop près de son canot.

Persone ne pouvait se persuader qu'une créature humaine qui n'aurait pas eu quelques accointances plus ou moins lointaines avec l'enfer, eût poussé l'audace et la folie jusqu'à s'installer dans la Tour Maudite.

Nous avons dit plus haut que les marins d'Etretat, éloignés de toute espèce de communications, ne vendaient pas, pour ainsi dire, le résultat de leur pêche.

L'argent était rare ; peu de gens se seraient décidés à acheter, ne fût-ce que cinq sous, tel homard aux pattes énormes qui se vendrait aujourd'hui vingt francs.

Les habitants d'Etretat pratiquaient donc le système de la banque d'échange.

Ainsi le boulanger donnait un pain et recevait une morue fraîche ; un turbot magnifique représentait une once de tabac à fumer ; on troquait du fil, des aiguilles contre deux douzaines de carrelets, etc., etc.

Ces transactions commerciales, d'une simplicité primitive, suffisaient à toutes les nécessités de ces gens simples, qui, ayant peu de desirs, avaient peu de besoins.

Si une petite somme d'argent leur devenait indispensable, ils attendaient le jour où le hasard avait jeté dans leurs filets quelque capture d'une beauté rare, et ils allaient vendre au Havre, soit une paire de barbes gigantesques, soit une demi-douzaine de homards gros comme des enfants.

Mais ces pérégrinations étaient rares.

(A continuer.)

FAITS DIVERS.

LA VIE PRIVÉE DE FRANÇOIS-JOSEPH. —Aucun souverain de l'Europe ne peut se mesurer avec l'infatigable activité de l'empereur François-Joseph : assurément, il s'impose la vie la plus dure qu'on puisse imaginer. Hiver comme été, il se lève à cinq heures du matin, se promène jusqu'à sept heures, presque toujours seul ; puis il reprend son café et travaille deux heures avec le conseiller d'Etat Braun et les autres secrétaires de sa chancellerie privée.

Alors il se met en voiture et se rend de Schönbrunn ou de Laxembourg à Vienne pour y donner audience à ses ministres et aux députations qui ont pris soin de se faire annoncer. Ensuite il sort pour faire des visites en ville. A onze heures, il prend un déjeuner très frugal, et dîne entre 4 et 5 heures. L'empereur mange très peu et boit encore moins. Il préfère les mets nationaux à tous les autres. Son dîner ne dure généralement que trente-cinq minutes.

Le soir, après être allé au spectacle ou en soirée, il travaille quelques heures avec ses ministres. Jamais il ne se couche plus tard qu'à 10 heures. Lorsqu'un incendie se déclare, il est toujours le premier sur le théâtre du sinistre. Pendant le temps des chasses, il prend le chemin de fer à neuf heures du soir, pour se rendre à Reichenau ou à Mürzzuschlag, endosse le costume des montagnards et passe la nuit sur les plus hauts rochers à la poursuite du chamois ou dans d'épaisses forêts pour tirer le coq de bruyère. Malgré ces fatigues incessantes d'esprit et de corps, la santé de l'empereur est parfaite. Il est en même temps, à l'exemple de ses ancêtres, homme de cabinet et amateur des champs.

La police de Paris a arrêté, ces jours derniers, le plus singulier fou qu'on puisse imaginer. C'est un cordonnier du nom de Moussat, qui avait inventé une nouvelle religion, et cherchait à faire des prosélytes.

La religion de Moussat consistait en l'adoration de la lune. On le voyait mélancoliquement errer la nuit par les rues, s'agenouillant de temps en temps pour faire ses dévotions à la planète.

Il avait recruté un adepte, un vieux chiffonnier presque toujours ivre, qui le suivait partout, la hotte sur le dos, et faisait son métier en accomplissant ses devoirs religieux.

Quelquefois Moussat, pris d'accès de fanatisme, se mettait à chanter des cantiques à la lune d'une voix tellement perçante, qu'il réveillait tous les habitants de la rue. C'est au milieu de l'exécution d'un morceau de ce genre qu'il a été arrêté et conduit au poste de la rue des Acacias.

UNE TERRIBLE PROPOSITION DE DUEL. —Le fameux duelliste Paul de Cassagnac ayant insulté le rédacteur de l'Opinion Nationale, et dit d'une manière significative que ses yeux sont excellents et portent loin, le rédacteur de ce journal lui répond qu'il n'a pas l'avantage d'avoir les yeux de M. de Cassagnac. « Comme au contraire, dit-il, je suis d'une myopie désolante, je dois avertir M. Paul de Cassagnac, parlant à sa personne, que, s'il lui plaît de provoquer en duel, afin de prouver en haut lieu son zèle noblement désintéressé, —je dois l'avertir qu'avec moi, le seul duel possible, le seul dont les conditions soient équitables, est un duel au pistolet, à six pas, avec une seule arme chargée. Si M. Paul de Cassagnac veut donner suite à cette affaire, je m'engage formellement à ne pas lui opposer une fin de non recevoir quelconque, comme lui-même en a opposé une à M. Lullier.

« Je trouverais souverainement ridicule de faire la partie de M. Paul de Cassagnac, à un feu que j'ignore et dont il a fait notoirement une étude spéciale. Je trouverais souverainement naïf de faire à mes dépens de la réclame à son honnête industrie. Je ne connais rien à l'escrime, et comme je l'ai déjà dit, j'ai la vue très basse. Donc, s'il y a une affaire, comme je la veux sérieuse, j'ai droit à des chances égales.

« Il va sans dire que je continuerai à écrire de l'Empire et sur l'Empire ce que je pense, et toutes les fois qu'il me conviendra.

LE CHASSEUR DE VIPÈRES BLESSÉ. —On lit dans le Journal de l'Yonne :

Le sieur Millerand, de Bligny-le-Sec, un terrible chasseur de vipères, va peut-être payer de sa vie les services qu'il a rendus à son pays.

Il était à la chasse dans les bois de Bligny, lorsque deux vipères lui ripostent et se dressent en sifflant ; il s'élance vivement pour les abattre d'un coup de baguette, mais son pied glisse et il tombe.

Dans ce moment il se sent piqué au doigt. Croyant qu'il a posé sa main sur une épine, il s'empresse de sucer le sang qui coule d'une toute petite ouverture : c'était la morsure d'une troisième vipère sur laquelle il avait posé la main sans la voir.

Le venin inoculé par la morsure et absorbé par la bouche ne tarda pas à manifester sa présence par les symptômes les plus alarmants.

Millerand ne s'y trompe pas ; il se rend le plus vite possible, quoique à grande peine, au village voisin ; mais là encore pas de secours immédiat.

Ce n'est donc qu'au bout d'un laps de temps assez considérable que le blessé put recevoir les soins du Docteur Gaittet, de Saint Seine ; malgré les soins les plus pressés et les plus intelligents, l'état du malade est grave et même inquiétant.

Cet événement a douloureusement impressionné tout le monde.

Le nombre des vipères détruites par Millerand est de plus de 4,000.

LA PEINE DU FOUET. —La peine de fouet, cet exécrable châtiment qui soulève le cœur de dégoût, subsiste encore parmi les insulaires de la Grande Bretagne. Dernièrement un condamné a reçu 22 coups de fouet, et l'autre 30 : voici quelques détails :

Le premier prisonnier, nommé Duffey, s'est laissé lier sans résistance, et du premier jusqu'au dernier coup, il n'a cessé d'implorer le docteur pour qu'il mit un terme au châtiment. Lorsqu'il a été délié, son dos, jusqu'à la ceinture, n'était qu'une masse de chair sanguinolente et on a dû le transporter dans sa cellule. Le second, Talbot, s'est roidi contre la douleur, le premier coup lui a arraché un grognement sourd, mais les vingt-neuf autres l'ont laissé apparemment aussi insensible qu'une statue. Il avait les reins encore plus labourés que ceux de Duffey. La peau avait craqué en plusieurs endroits. Après avoir refusé toute assistance des gardiens, il est rentré dans sa cellule avec le même air de défiance qu'au moment où il l'avait quittée.

Le shérif sir John Bendett, assistait à cette flagellation.

L'individu qui s'est fait arrêter en Belgique comme complice du terrible Tropman, celui qui a tué une famille entière dans un champ près de l'antique, s'accuse aussi d'avoir commandé le feu du peloton d'exécution qui fusilla Mgr Darboy. Il était officier sous la Commune et c'est lui qu'on avait chargé de cette horrible besogne :

Le prisonnier raconte que le crime de Pantin a été commis par Tropman et lui, ainsi que par deux autres hommes. Seulement ces deux derniers, d'après lui, n'auraient fait que creuser les fosses et apporter des outils sur le champ Langlois.

Il ajoute que Gustave, le fils aîné de King, fut assassiné le dernier, un jour après que les autres membres de la famille King avaient été massacrés ; que c'est à cause de cette circonstance que le corps de Gustave a été découvert à un endroit assez éloigné de la place où l'on découvrit les autres cadavres. Il prétend avoir accompagné Tropman jusqu'à la porte du magasin, à Paris, où la bêche fut achetée par celui-ci ; s'être trouvé au port du Havre avec Tropman, lorsque ce dernier fut arrêté ; n'avoir connu l'assassinat du père King qu'après la mort des autres membres de la famille. Tropman seul aurait commis ce premier crime.

Un mariage brillant vient de se faire à New-Jersey ; on n'avait pas vu de noces pareilles depuis longtemps. Il y avait treize cents invités de plusieurs Etats ; un corps de musique avait été engagé pour la circonstance et, le soir, il y eut à la maison du père de la mariée, pendant le bal, une magnifique illumination. Le trousseau de la mariée coûtait \$6,000. Le marié vaut \$2,000,000.

Un mariage qui a fait grand bruit dans le pays a été célébré dernièrement à Chicago. Une demoiselle de vingt ans, d'une beauté peu commune et portant un nom bien connu dans la ville, a épousé le cocher de son père, un garçon paraissant avoir la trentaine, mais fort laid et fort sot. Aux questions sacramentelles que lui adressait le pasteur, il répondait tout bêtement : « Que faut-il que je dise ! »

On a de la peine à concevoir comment une jeune fille de distinction a pu s'éprendre d'amour pour un pareil morceau.

DEVOIR DES DAMES. —A cette saison les Dames ont un devoir tout particulier à remplir envers leurs époux et leurs enfants, sans toutefois s'oublier elles-mêmes. Comme il est certain que cet hiver nous n'aurons pas la température de Juillet, il vous faut, madame, bien examiner si le casque et les gants de votre époux sont en état de faire face aux hauts temps, la même chose pour vos enfants et pour vous-mêmes ; aussi permettez-vous donc de voir si votre manchon ne tolérerait que la bise de Janvier vous caresse les doigts —oh ! ce serait très mal tandis qu'il y a tant d'élégantes fourrures en vente chez F. X. Dubuc, et que les prix en sont si réduits, au coin des Rues Wolfe et Ste. Catherine.

3-45-m

M. FELLOWS reçoit tous les jours de différentes localités des lettres concernant son Sirop d'Hypophosphite. Une de ces lettres, reçue dernièrement, le porte à croire que le public se méprend sur son intention à l'égard du pouvoir qu'a le sirop de donner une énergie supérieure à l'intelligence. Quand l'intelligence a été affaiblie par l'excès du travail ou par des causes analogues, l'usage du sirop, joint aux précautions requises pour la nourriture, l'habillement, l'exercice et le repos rétablira entièrement le pouvoir de l'intelligence et des nerfs. La supériorité du génie consiste dans une grande capacité d'intelligence pour assimiler des matériaux pris en différents endroits et développer en proportion, mais comme le plus grand nombre est loin d'être ainsi favorisé de la nature, et conséquemment manquant de cette capacité, il serait presque impossible de trouver dans le crâne assez d'espace pour contenir tous les éléments qui constituent un génie brillant. De là, quoique le sirop aide à rétablir l'intelligence perdue, il ne peut changer un idiot de naissance en un homme intelligent.

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'unécu chaque.

NAISSANCE.

A Plessisville de Somerset, le 30 Octobre dernier, la dame de M. N. C. Cornier, marchand, une fille.

MARIAGE.

A St. Placide, le 23 courant, par le Révérend M. Desmarais, Joseph-Arthur Chagnon, avocat, l'un des collaborateurs de ce journal, de Marieville, conduisait à l'autel Mlle Marie-Jessy-Watts, troisième fille de James Watts, Ecuier. Les garçons d'honneur étaient George Dumouchel, N.P., d'Aylmer, accompagnée de Mlle Louisa Watts, sœur de la mariée, et M. Wm. Watts, frère de la mariée, accompagnait Mlle Corinne Dumouchel.

DÉCÈS.

A Plessisville, le 28 courant, à l'âge de 37 ans et 3 mois, après une longue et cruelle maladie, de près de 2 ans, Joseph Bernard, marchand de cette ville. Il laisse pour le pleurer, une jeune épouse et deux enfants encore en bas âge, et un grand nombre d'amis.